

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 69 (1974)
Heft: 4-fr

Artikel: La restauration de l'Abbatiale de Payerne
Autor: Chuard, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La restauration de l'Abbatiale de Payerne

Mettant le point final à l'étude scientifique qu'il avait consacrée à l'Abbatiale de Payerne, l'archéologue Johann-Rudolf Rahn écrivait en 1893: «L'état actuel de l'édifice est loin d'être digne de lui. Les fautes commises par les générations précédentes ne sont pas réparées à l'heure qu'il est. L'extérieur du temple est presque une ruine. L'intérieur est voué à des destinations dont chacune, dans son genre, ne peut que hâter la destruction de l'église.» «Puisse le peuple vaudois, ajoutait Rahn, conserver un monument qui, par sa grandeur et par son importance historique pourrait, s'il n'était pas dans un état aussi indigne, hardiment se comparer aux édifices de la même époque que nous allons admirer à l'étranger»¹.

Rahn fut entendu. Peu après la parution de son étude, la «Gazette de Lausanne» ouvrait une souscription en faveur de l'Abbatiale qui, quelques années plus tard, était classée monument historique. Les conditions premières pour une restauration étaient ainsi réalisées².

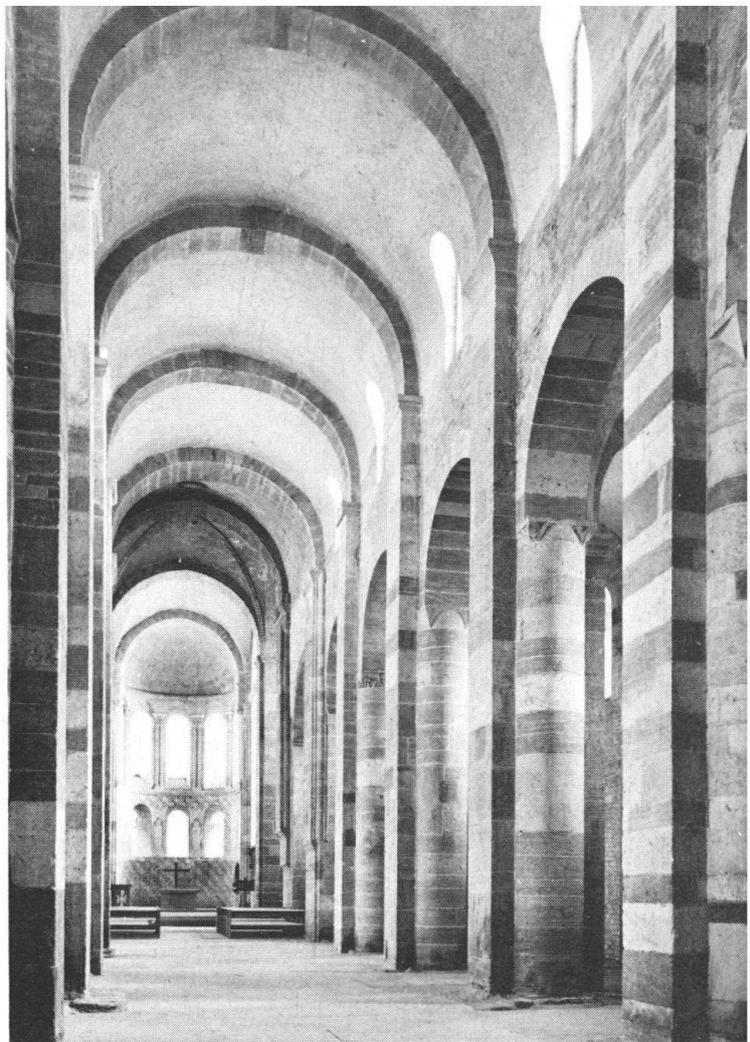
Premiers travaux

Il fallut toutefois attendre la fin de la Première guerre mondiale pour voir débuter, timidement encore, la restauration. En 1920, Albert Naef, archéologue cantonal, et Louis Bosset, architecte, vouaient les premiers crédits accordés par la commune de Payerne, bénéficiant elle-même d'une subvention de la Confédération et de l'Etat de Vaud, à la réfection de la chapelle de Grailly et de la Salle capitulaire, dite le Vendo.

Le coup d'envoi était donné, mais l'œuvre à accomplir était immense.

¹J.-R. Rahn, *L'Eglise abbatiale de Payerne*, mémoire traduit de l'allemand par William Cart, Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne 1893, p. 25.

²Henri Perrochon, *La restauration de l'Abbatiale*, dans *L'Abbatiale de Payerne*, Bibliothèque historique vaudoise, t. XXXIX, Lausanne 1966, p. 249-252.



La haute nef de l'Abbatiale. A l'époque bernoise, un grenier y fut aménagé sur deux étages. En 1963, à l'occasion du millénaire de l'Abbatiale, l'église fut rendue au service divin en tant que «sanctuaire régional» (Photo Beutler, Payerne).

Dès le 21 mai 1562, date à laquelle elle avait été verrouillée par décision du Conseil de Payerne, l'ancienne église de l'abbaye avait connu des destinations diverses qui toutes lui avaient porté gravement atteinte. Elle avait tout d'abord abrité l'atelier d'un fondeur de cloches. En 1686, elle était devenue, par la grâce de Leurs Excellences de Berne, un vaste grenier occupant deux étages de planchers construits dans la nef et les bas-côtés. Au début du XIXe siècle, la Tour Saint-Michel, qui constitue le narthex de l'église, était vidée pour recevoir les prisons de district, alors que, dans les années 1860 et suivantes, on créait sous les voûtes romanes une caserne. On utilisa également l'Abbatiale comme salle de gymnastique, comme local des pompes et autre dépôt.



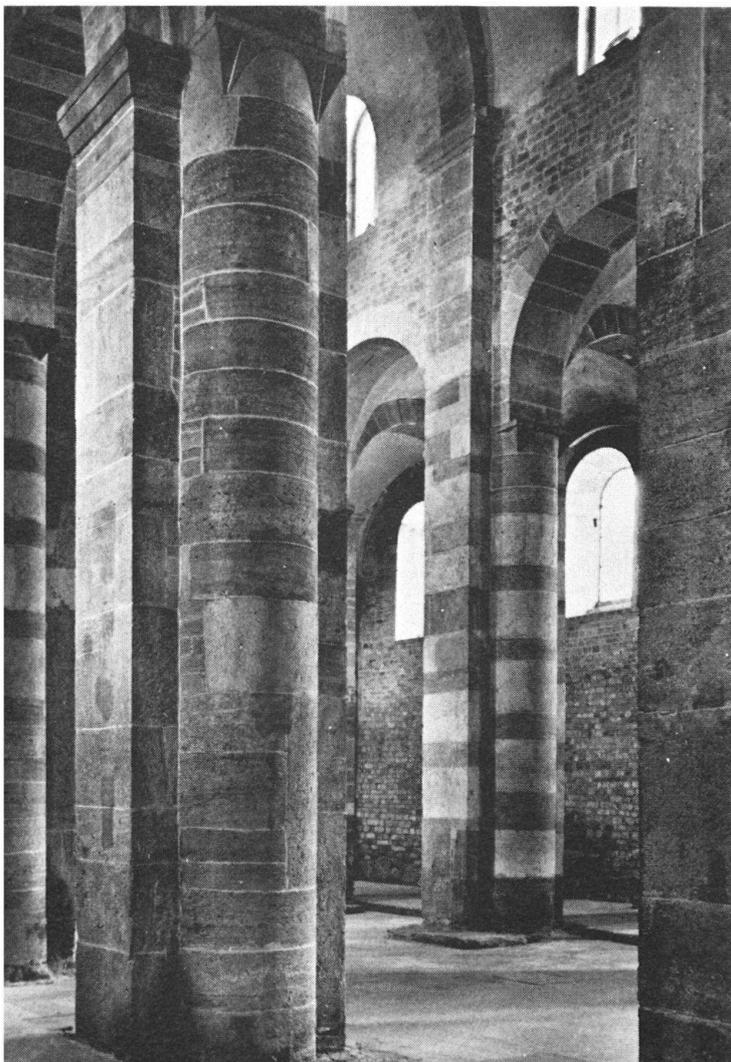
L'Abbatiale de Payerne, dont l'essentiel de la construction se situe au XIe siècle, fut jusqu'à la Réformation en 1536, l'église d'une abbaye dépendant de Cluny. Notre photographie montre le chœur et ses quatre absidioles, en pur style roman, surmontés de la tour de croisée et du clocher qui fut reconstruit au XVe siècle en style gothique. La flèche est entourée, à sa base, de la couronne royale de Bourgogne, en souvenir des fondateurs de l'abbaye (Photo Beutler, Payerne).

Tête de lion en bronze, d'époque romane, ornant jadis la porte principale de l'Abbatiale et servant de heurtoir. Aujourd'hui, cette tête de lion et une deuxième toute semblable sont placées à la porte d'entrée du Tribunal (Photo H. Caille, Payerne).

Chapiteau







La création d'une association

Il fallut un beau courage à un petit groupe de Payernois, entraînés par le professeur Albert Burmeister et l'architecte Bosset, pour constituer, le 5 août 1926, l'*Association pour la Restauration de l'Eglise dite «Abbatiale» de Payerne*. Des statuts furent adoptés qui fixaient comme but à la nouvelle association, fondée sur le type de celle du château de Chillon, «la restauration artistique et archéologique» de l'Abbatiale. «Le comité, disaient encore les statuts, prend toutes les mesures propres à atteindre le but de l'Association d'entente avec la commune de Payerne.»

Et la restauration complète de l'édifice put commencer, modestement, avec des moyens limités. Nous ne dirons pas ici quelles en furent les étapes³, ni les difficultés que Louis Bosset et ses successeurs, les architectes Georges Bosset et Pierre Margot, l'actuel directeur des travaux, eurent à surmonter. Elles furent d'ordre technique, scientifique, artistique.

Quant à l'aspect financier de l'opération, il fut du ressort de l'*Association* jusqu'au jour où une convention fut passée avec la commune de Payerne. Propriétaire dès 1804 de l'Abbatiale, la commune s'est vue chargée par cette convention, non seulement d'encaisser les subventions publiques, mais encore de diriger les travaux. L'*Association*, pour sa part, a reçu pour tâche de continuer à chercher des fonds pour aider la fin des travaux. Elle s'applique en outre à faire toujours mieux connaître l'Abbatiale, en Suisse et à l'étranger.

Une action «promotionnelle» nécessaire

Il est en effet apparu essentiel que l'Abbatiale, maintenant qu'elle a retrouvé l'aspect général qu'elle avait au moment où les moines la quittèrent en 1536, vive, soit visitée régulièrement, qu'elle ait surtout sa place bien marquée parmi les grands monuments historiques de Suisse.

Si la *Commission de l'Abbatiale*, créée en 1963, à l'occasion des fêtes du Millénaire et au moment où l'église devint «sanctuaire régional», s'attache à en animer la vie liturgique et musicale en organisant des services religieux ou des concerts, l'*Association*, elle, poursuit sans relâche la tâche qui lui est assignée. Elle édite régulièrement des séries de cartes postales ou de diapositives et veille à une large diffusion de l'affiche réalisée il y a quelques années. Elle publie aussi, à l'intention de ses quelque mille membres, un *Bulletin* qui s'efforce, une fois l'an, de

◀ *Coup d'œil sur la nef et les bas-côtés de l'Abbatiale (Photo H. Caille, Payerne).*

◀ Le chevet de l'Abbatiale est orné de deux séries de chapiteaux remarquables. Ils datent du XI^e siècle. Le chapiteau reproduit ici apparaît comme étant une ébauche de Pietà (Photo Beutler, Payerne).



les renseigner sur les travaux en cours et sur l'histoire de l'Abbatiale.

L'Association s'intéresse également – et les soutient dans la mesure de ses possibilités – à toutes les études que des spécialistes, historiens, historiens de l'art, archéologues consacrent au monument. Faut-il rappeler ici qu'elle avait pris l'initiative et la responsabilité du volume qui parut, en 1966, dans la *Bibliothèque historique vaudoise* (tome XXXIX), avec une préface de Colin Martin et grâce à la collaboration de plusieurs savants?

Aujourd'hui, il n'est pas exagéré de dire que ces efforts sont récompensés. En premier lieu, parce que l'édifice a retrouvé sa beauté d'origine, ce qui n'aurait pas été possible sans le concours de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la commune de Payerne ainsi que de généreux donateurs qui se manifestèrent en particulier lors de l'attribution, en 1967, de l'*Ecu d'or* à l'Abbatiale⁴.

Ensuite parce que l'intérêt que cette dernière suscite va sans cesse grandissant. C'est tantôt la radio ou la télévision qui lui destine une émission, tantôt un journal suisse ou étranger qui lui réserve une

³Sur les premières étapes de la restauration, voir *Albert Burmeister, L'Abbatiale de Payerne, un monument qui ressuscite*, dans *Le Pays de Vaud*, Lausanne, mars 1944, p. 13–15.

⁴Voir notre article, publié à cette occasion, sous le titre **Pour l'Abbatiale de Payerne**, dans *Heimatschutz*, 62^e année (1967), p. 58–71.



Dans la légende de la page 10 du dernier numéro s'est glissée une erreur typographique qui en a profondément altéré le sens. Il fallait lire: «Pratiquement, toutes les localités isolées de notre pays, même les plus jolis mayens, ne peuvent être préservés qu'à cause des nouvelles dispositions sur la protection des eaux.»

page. Ce sont aussi des séminaires ou des cours qui la prennent pour objet, comme ce fut le cas en 1970, lorsqu'une douzaine d'élèves de l'Ecole cantonale de Lucerne passèrent plusieurs jours à Payerne pour étudier, avec leur professeur, l'architecture romane et consigner dans un document de 90 pages le résultat de leurs observations.

Enfin, parce que le nombre des visiteurs augmente constamment. Il a passé de 14 000 environ en 1965 à plus de 24 000 en 1972. Il est instructif, à ce sujet, de parcourir le livre d'or de l'Abbatiale, d'y relever non seulement la provenance de ces visiteurs, mais encore d'enregistrer les notations souvent flatteuses, parfois enthousiasmées, qu'ils ne manquent pas d'y faire figurer.

Bref, l'Abbatiale de Payerne vit et constitue un remarquable centre d'intérêt qu'il s'agira encore de développer. Le comité de l'Association s'y emploiera. Pour l'heure, il se réjouit de pouvoir verser, chaque année, une subvention à la commune de Payerne et de contribuer ainsi au financement d'une œuvre de restauration qui, pour un monu- considérée comme terminée. *Jean-Pierre Chuard*

Photographes: P. Beutler, Payerne: p. 19, 20, 21, 22, 23, 24; Conservation des monuments du canton de Thurgovie: p. 13, 14, 15; Ch. d'Ernst, Genève: p. 17, 18 en bas; Jacques Ludwig, Uster: p. 1, 2, 3, 6, 7, 9, 11; Office suisse du tourisme: p. 16, 18 en haut; Eric Schwabe, Muri BE: Croquis des plans p. 4-5.

Bibliographie

La nouvelle carte des châteaux de la Suisse

La présente Carte des châteaux de la Suisse, à l'échelle 1:200000, en quatre feuilles, se base sur les recherches faites par le Service topographique fédéral de 1963 à 1968 pour la protection des biens culturels et sur les relevés opérés dans les pays limitrophes à la demande de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines. Elle remplace la première Carte des châteaux de la Suisse éditée par Kümmerly et Frey, épuisée depuis dix ans. Contrairement à l'ancienne, la nouvelle carte des châteaux contient également des fortifications de la préhistoire et de l'histoire primitive, s'étend aussi sur les pays limitrophes et tente de grouper les quelque 1000 objets de chaque feuille dans les trois époques principales: préhistoire, moyen âge et temps modernes. Dans les textes explicatifs, tous les ob-

jets sont mentionnés selon leur nom dans la carte, par ordre alphabétique, par cantons pour la Suisse, départements pour la France et régions pour l'Italie. Sont en outre indiqués: la commune ou l'endroit, le numéro de la Carte nationale de la Suisse et les coordonnées correspondant au système suisse. La collection annexée de cartes spéciales aux échelles 1:5000 à 1:100000 simplifie la présentation et facilite la recherche d'objets historiques dans les régions à forte densité. Ces dernières sont indiquées par un rectangle et un numéro dans la carte d'ensemble 1:200000.

A l'aide du mesureur de coordonnées, l'emplacement exact de l'objet peut être repéré sur la Carte nationale. Ceux qui sont exercés à la lecture de carte trouveront aisément un objet dans la nature.

Pourquoi des coordonnées? Parce que, grâce à elles, l'emplacement d'un objet peut être déterminé le plus rapidement et avec le plus de précision.